

tune, en dissipant un mystère qui dans ce genre d'opérations fait le mérite de la chose.

Un spectateur enthousiaste des jeux merveilleux de M^r. Pinetti, ayant écrit que dans *les tems d'ignorance il eût été brûlé comme forcier & magicien* ; il me vient en pensée d'examiner ce propos qu'on tient si souvent sans savoir ce que c'est ni *magie*, ni *sortilège*, ni *tems d'ignorance*, ni quelle étoit la procédure de ces *tems d'ignorance*. Dans quel tems a-t-on légalement condamné chez des Chrétiens un homme sans l'avoir entendu ? Et quel homme auroit-on entendu dire : *C'est ainsi, c'est par ce moïen que j'exécute cette merveille ; tenez, voyez ; faites-la vous-même &c*, sans le renvoyer absous ? Ce n'est pas sur de prétendus secrets que les forciers & forcieres ont été condamnés, mais sur leur propre aveu, d'avoir renié leur foi & leur Dieu, d'avoir voulu agir par la puissance & les moïens du diable en se donnant à lui. Or une telle démarche, quel qu'en soit l'effet, prouve un homme détestable, un dangereux & redoutable citoyen ; car de quoi n'est pas capable celui qui pour l'intérêt du moment, se dévoue de la manière la plus délibérée & la plus sacrilège à des tourmens éternels ? . . . N'allons pas taxer nos bons & religieux ancêtres d'une iniquité dont ils ne furent pas capables, leur imputer des forfaits que leur législation, & leur cœur ne comportoient pas. C'est notre siècle qui est celui de l'injustice & de la plus insultante prévention. C'est de nos jours qu'on a vu des exécutions & des destructions